



Association ne respectant pas ses engagements

Par **refe**, le **09/06/2015** à **19:08**

bonjour, je suis auxiliaire de vie sociale diplômée d'état, je travail pour une association loi 1901 ADMR d'Issoire 63500, les bénéficiaire de cette association personnes âgées, handicapées, malades sont totalement insatisfait des prestations, erreur de facturation sans remboursements, absence de personnes administratifs, de secrétariat pour répondre à leur besoins, leur heures attribuées par les organismes APA, CARSAT, CAF ne sont pas toutes programmées, et j'en passe. Aujourd'hui ils me demandent comment faire valoir leurs droits en tant que bénéficiaires d'aide et adhérents d'une association. Peut on faire une pétition et comment la mettre en route. Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez, agréer, mes sincères salutations.

Cordialement